



## Succès de l'augmentation de capital réservée aux salariés

---

Un FCPE des salariés du Groupe Altarea, intégralement investi en actions Altarea, a souscrit à une augmentation de capital qui lui était réservée. Le montant total de la souscription ressort à 9 259 377,27 €, pour un prix de souscription fixé à 112,19 € après décote conformément à la législation en vigueur. L'augmentation de capital réservée à ce FCPE s'est traduite en date du 19 juillet 2022 par la création de 82 533 actions nouvelles admises aux négociations sur Euronext Paris, soit une augmentation du capital d'un montant nominal de 1 261 104,24 €.

Le capital social est désormais fixé à 311 349 463,42 €, divisé en 20 375 804 actions, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

### *Prochaine date du calendrier financier 2022 :*

Résultats financiers semestriels 2022 : 28 juillet 2022 (*après bourse*)

### **A PROPOS D'ALTAREA - FR000033219 - ALTA**

*Altarea est le 1<sup>er</sup> développeur immobilier de France. A la fois développeur et investisseur, le Groupe est présent sur les trois principaux marchés de l'immobilier (Commerce, Logement et Immobilier d'entreprise) lui permettant d'être leader des grands projets mixtes de renouvellement urbain en France. Le Groupe dispose pour chacune de ses activités de l'ensemble des savoir-faire pour concevoir, développer, commercialiser et gérer des produits immobiliers sur-mesure. Altarea est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris et fait partie de l'indice SBF 120.*

### **CONTACTS FINANCE**

Relations Investisseurs  
investisseurs@altarea.com